

## Pass vaccinal : le Conseil constitutionnel valide l'essentiel du projet de loi

Article rédigé par *France Info*, le 22 janvier 2022

La décision des Sages est tombée vendredi. Ils avaient été saisis par des parlementaires de l'opposition, qui dénoncent un dispositif portant atteinte aux libertés fondamentales.

Les Sages ont rendu leur décision. Le Conseil constitutionnel a validé l'essentiel du projet de loi controversé instaurant [le pass vaccinal](#), vendredi 21 janvier, y compris les possibles vérifications d'identité par cafetiers ou restaurateurs, au nom de l'objectif de "protection de la santé" face à l'épidémie de Covid-19. Mais il a toutefois censuré la possibilité pour les organisateurs de meetings politiques de demander un pass sanitaire aux participants. Les Sages avaient été saisis [par des parlementaires de l'opposition](#), qui dénoncent un dispositif portant atteinte aux libertés fondamentales sans pour autant avoir prouvé son efficacité pour freiner la propagation de l'épidémie.

Près de 19 000 écoles fermées, un record. Selon [son dernier point de situation](#) mis en ligne sur son site, vendredi 21 janvier, le ministère de l'Education nationale comptabilise 18 786 classes actuellement fermées à cause de cas de Covid-19 (sur 527 200), ce qui représente 3,56% de l'ensemble des classes. Il s'agit de chiffres arrêtés jeudi 13 heures. La semaine dernière, on en comptait 14 380. Egalement, 463 197 élèves ont été testés positifs durant la semaine (soit 3,79% de l'ensemble). Quant au personnel éducatif, ils sont 30 774 à avoir contracté le Covid-19 (soit 2,56% du total du personnel).

Les aides économiques prendront fin en même temps que les restrictions. *"Dès qu'il y a restriction, il y a aide des pouvoirs publics, donc je maintiendrai toutes les aides sectorielles tant que les mesures de restrictions sanitaires seront maintenues"*, a déclaré le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, dans un entretien sur la chaîne Public Sénat.

La vague liée à Omicron n'est pas encore derrière nous. Malgré des signes encourageants détectés ces derniers jours, le Conseil scientifique explique [dans son dernier avis](#) que la situation n'est pas réglée. *"Cette cinquième vague liée au variant Omicron n'est pas terminée et son retentissement sur le système de soins va rester élevé mais en partie gérable, et ce jusqu'à mi-mars"*, peut-on lire dans le communiqué. Sur franceinfo, l'infectiologue Gilles Pialoux estime aussi que le calendrier de levée des restrictions sanitaires présenté par le gouvernement est *"décalé sur le plan sanitaire"*.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici :

<https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/direct-covid-19-2-fevrier-16-fevrier-le-gouvernement-a->